

SKI-CLUBS DU VAL D'ABONDANCE

Règlement & Classement Challenge des Crouilles

- La dorsale est **obligatoire**.
- La combinaison est **interdite**.
- Le non classement d'un coureur pourra être décidé par le jury en cas de non-respect de ce règlement.
- Une assurance est obligatoire pour participer aux compétitions pour les non licenciés. Du type Licence FFS Loisir ou SnowRisk (à la journée ou à la saison)



Le classement s'effectue suite aux 3 étapes :

Abondance – La Chapelle d'Abondance – Châtel

- Le classement des Crouilles se fait sur les 2 meilleures manches sur le total des 6 et sur 2 compétitions différentes.
- Il est attribué une grille de points par rapport au classement scratch des manches par genre.

Une grille de points pour le classement scratch filles & une autre pour le classement scratch garçons.

- En cas d'égalité, le meilleur classement général départagera les ex aequo.
- Le Challenge est calculé avec le total des 2 meilleures filles + 2 meilleurs garçons.